parallaxe
cabinet d'avocats

Rapport RSE 2021

Le temps n'est plus aux poncifs sur le réchauffement climatique. La Belgique, et la région liégeoise en particulier, viennent de vivre des catastrophes déchirantes.

Ces drames sont annoncés de longue date. Leur répétition et leur intensité se mesurent d'année en année et de mois en mois. Nous vivons une « bifurcation » fondamentale. Des « points de bascule » sont franchis.

Le dérèglement climatique n'est plus une menace hypothétique pour la vie sur Terre. Le dernier rapport du GIEC est péremptoire. Les risques physiques et les risques de transition touchent nos familles, nos amis, nos clients, nos biens, nos activités. Les événements tragiques récents révèlent nos fragilités et la vulnérabilité de nos sociétés. Les plus démunis, qui sont les premières victimes et les moins instruits, ne comprennent pas ce qui se passe aujourd'hui et qui va s'aggraver demain. De la maternelle à l'université, ni « le système terre », ni le « cycle du carbone », ni le « cycle de l'eau » ne sont enseignés. Nemo censetur ignorare legem. « Nul n'est censé ignorer la loi » dit l'adage. Aujourd'hui, nul ne peut ignorer les lois de la nature.

Pour atteindre les objectifs de la COP 21 de Paris fixés en 2015, nous devons, à l'échelle planétaire, réduire de 45 % les émissions de CO2e par rapport au niveau de 2010 d'ici 2030, et atteindre la neutralité carbone en 2050. Cette diminution est drastique. Le citoyen belge émet plus de 11 tonnes de CO2e par an. Il ne devra plus émettre que 2 tonnes par an pour « rester dans les clous ». La même équation s'impose aux entreprises. Seules les plus agiles et les mieux formées y parviendront sereinement. Chaque dixième de degré compte désormais.

En Europe, 99,8 % des sociétés sont des PME, qui emploient moins de 250 salariés. Au total, les PME contribuent à hauteur de près de deux tiers de l'emploi dans le secteur privé non-financier européen.

Notre cabinet d'avocats et ses clients font partie de ces 99,8 %. Les PME sont les véritables vecteurs du changement. Elles perçoivent leur vulnérabilité mais sont agiles et prennent des décisions rapides. Elles ont un impact immédiat sur l'économie, sur les transports, sur les approvisionnements et, par voie de conséquence, sur les émissions de gaz à effet de serre.

Par nos actions, et peut-être par notre exemple, nous démontrons qu'un cabinet d'avocats peut contribuer à la réduction des gaz à effet de serre et viser la neutralité carbone en 2050. Nous encourageons nos clients à faire de même.

Nous avons défini notre feuille de route pour décarboner le cabinet d'avocats PARALLAXE. Nous intégrons les Objectifs de Développement Durable de l'ONU. Ils sont désormais la « boussole » de notre cabinet. Nous sommes convaincus que l'avenir sera décarboné, circulaire, inclusif et digital.

Nous sommes fiers de vous présenter notre premier rapport. Nous vous invitons à le partager.
Nous vous souhaitons une décarbonation sereine, enthousiaste et profitable.

François Boden
Avocat Associé

Olivier Evrard
Avocat Associé

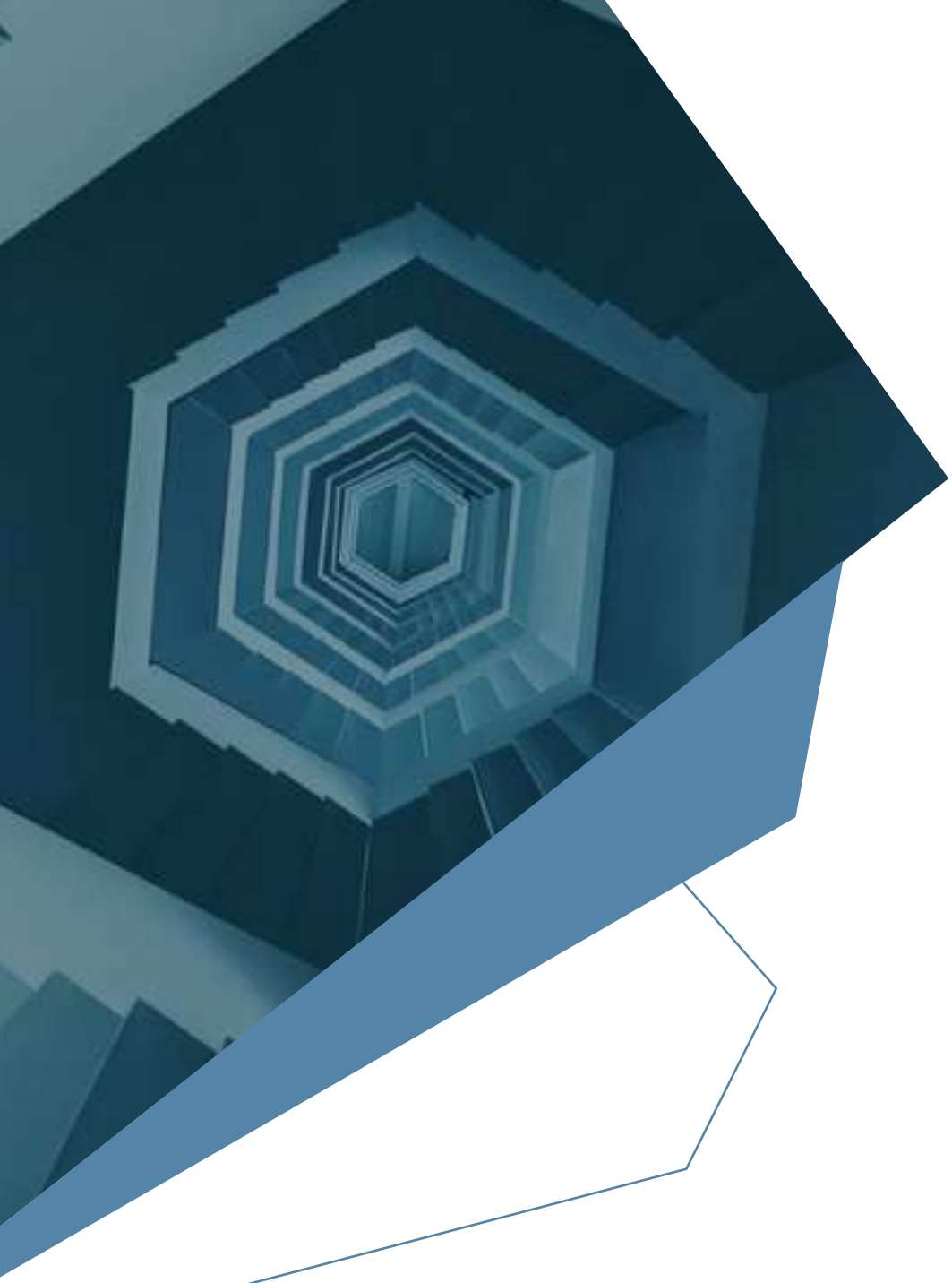

Sommaire

1 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE P.3

2 PRÉSENTATION DU CABINET D'AVOCATS PARALLAXE P.4

3.1 Qui sommes-nous ? P.4

3.2 Nos valeurs comme guide P.5

3 NOTRE APPROCHE GLOBALE P.6

4.1 Nos enjeux RSE prioritaires P.6

4.2 Notre feuille de route : nos ambitions P.7

4 L'ENVIRONNEMENT P.8

5 LE BIEN-ÊTRE DE L'ÉQUIPE P.12

6 LA CONSOMMATION RESPONSABLE P.15

7 LE RAYONNEMENT P.16

1
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les objectifs de développement durable (ODD) – Sustainable Development Goals (SDG) en anglais – définissent les cinq grands piliers du développement durable : l'humain, la planète, la prospérité, la paix et la collaboration.

Il s'agit de « balises universelles » qui indiquent la voie vers un monde meilleur pour tous les êtres humains. Les 17 Objectifs de développement durable ont été adoptés en 2015 par l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Chaque ODD est important. Tous sont intimement liés.

Les voici:

***ODD 1** • Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde*

***ODD 2** • Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable*

***ODD 3** • Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge*

***ODD 4** • Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie*

***ODD5** • Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles*

***ODD 6** • Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau*

***ODD 7** • Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable*

***ODD 8** • Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous*

***ODD 9** • Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation*

***ODD 10** • Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre*

***ODD 11** • Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables*

***ODD 12** • Établir des modes de consommation et de production durables*

***ODD 13** • Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions*

***ODD 14** • Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable*

***ODD 15** • Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité*

***ODD 16** • Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous*

***ODD 17** • Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser*

2
PRÉSENTATION DU CABINET D'AVOCATS PARALLAXE

2.1 Qui sommes-nous ?

PARALLAXE est un cabinet d'avocats établi à Liège en Belgique. Nous pratiquons essentiellement le droit commercial, le droit de la construction et le droit social.

Nous fréquentons quotidiennement les Tribunaux depuis plus de 20 ans. Nous pratiquons et encourageons les modes alternatifs de règlement de conflits et choisissons toujours la meilleure stratégie dans l'intérêt de nos clients.

Notre mission est de faciliter la vie des affaires de nos clients.

Nous nous adressons aux PME, indépendants, professions libérales, associations professionnelles et compagnies d'assurances actives en Belgique.

L'équipe compte 13 personnes enthousiastes, disponibles et très compétentes.

Le métier d'avocat et son écosystème

Nous sommes inscrits au Barreau de Liège-Huy. Ce barreau compte 1054 avocat.e.s : 866 avocat·e·s inscrit·e·s au tableau de l'Ordre, un avocat Communautaire et 187 avocat·e·s stagiaires. L'appartenance à un Ordre professionnel est une spécificité de la profession. Nous sommes soumis à une déontologie contraignante et tenus au secret professionnel. Ces deux caractéristiques sont de véritables atouts. La discipline est assurée par le Conseil de l'Ordre que nous élisons chaque année. L'Ordre des avocats assume également ses missions au travers de plusieurs commissions telles la Commission Jeunesse, Commission Innovation, ou depuis 2019, la Commission Environnement dont François Boden fait partie.

2.2. Nos valeurs comme guide

Les valeurs sont au cœur notre ADN. Elles sont nées d'un processus collaboratif voici 10 ans.

La pérennité

« Nous construisons ensemble notre avenir. Pour nous-mêmes et pour les générations d'avocats et de secrétaires à venir. »

Est pérenne ce qui dure dans le temps. « L'outil » PARALLAXE n'est pas un « one shot » construit pour assouvir les besoins à court terme de ses dirigeants. Le bonheur au travail, l'épanouissement, le développement intellectuel et l'acquisition de compétences contribuent à la pérennité. La pérennité se décline aussi vis-à-vis des clients et des magistrats. Si la notoriété est positive, la relation avec les magistrats et clients sera stable. Nous cultivons la fidélisation de la clientèle ainsi que la qualité juridique de nos écrits et plaidoiries.

L'entrepreneuriat

« Nous cultivons l'audace. Notre audace a du génie. »

« Entreprendre, c'est se déporter en avant », comme un skieur en haut d'une pente inconnue. Il y a un moment où il faut se lancer, avoir de l'audace. Les dirigeants doivent « sentir ce qui commence » et être avant-gardistes. Il faut voir ce qui se fait en dehors du barreau, ce qui fonctionne dans d'autres métiers et qui peut être « importé » dans la profession. L'entrepreneuriat nous pousse à explorer de nouveaux territoires. Il nous oblige à garder l'esprit en éveil, à faire des liens entre des expériences et des professions qui, a priori, n'ont rien en commun avec le barreau.

Le Professionnalisme

« Nous avons choisi notre métier pour exceller. »

Nous devons faire preuve de rigueur, de conscience, de précision, de recherche de qualité, de concentration, tout en veillant au travail des autres, et donc agir avec bienveillance. Le professionnalisme concerne aussi la manière d'être au sein du groupe. Nous entretenons le professionnalisme « de métier » et « la façon d'être entre professionnels ». Pour un dirigeant, le professionnalisme concerne aussi la maîtrise des outils de gestion d'une PME. Être professionnel, pour tous, c'est aussi être en bonne santé et connaître les lois de la Nature.

La Responsabilisation

« Notre avenir dépend de la qualité de notre travail, de la qualité de nos relations, de la qualité de nos initiatives. »

La responsabilisation signifie « le fait de rendre responsable en faisant participer à la décision ». Chacun, dans sa sphère de compétence, doit pouvoir prendre des initiatives qui vont améliorer le Cabinet ou sa propre condition de travail. Chacun doit connaître son champ d'action et en être responsable. Lorsque deux champs d'action se superposent, chacun doit communiquer, échanger et décider. La responsabilisation, c'est aussi se prendre en charge intellectuellement et physiquement. Aujourd'hui, il s'agit également être responsable de l'environnement et de la planète.

L'épanouissement

« Nous grandissons de l'intérieur. Chaque jour, nous sommes plus riches de nos savoirs et de nos relations. »

Cette valeur se traduit par la métaphore « de la châtaigne » par opposition à celle de « la boule de billard ». La châtaigne a tous ses talents en elle, et, dans le bon contexte, elle se développe dans toutes les directions avec intelligence. Elle grandit. Elle crée un châtaignier qui, lui aussi, donnera des châtaignes. Elle est action et non réaction. La boule de billard est statique, sauf quand les événements la bousculent. Elle part alors dans une seule direction. Elle ne crée rien, ne grandit pas, n'a qu'un seul talent : rouler tout droit, puis s'arrêter. Elle est réaction et pas action. Le cabinet doit être un terreau fertile. Chacun doit pouvoir y trouver une possibilité de grandir intellectuellement et financièrement.

Formulées en 2011, nos valeurs sous-tendent concrètement notre démarche environnementale. Elles nous permettent de nous adapter aux enjeux de notre époque. Le développement durable s'ancre parfaitement dans notre ADN : la pérennité, la responsabilisation, l'entreprenariat et l'épanouissement… sont de vrais leviers de durabilité.

3

NOTRE APPROCHE GLOBALE

3.1 Nos enjeux RSE prioritaires

Chez PARALLAXE, le développement durable se conçoit non seulement dans l'instant mais également à moyen et long terme. Notre stratégie durable est construite selon un processus qui implique nos parties prenantes, qui rencontre les tendances actuelles et les attentes de nos clients, mais également les talents et les besoins de notre équipe. Nos enjeux prioritaires sont déclinés en quatre pôles qui englobent des facteurs de durabilité chiffrés.

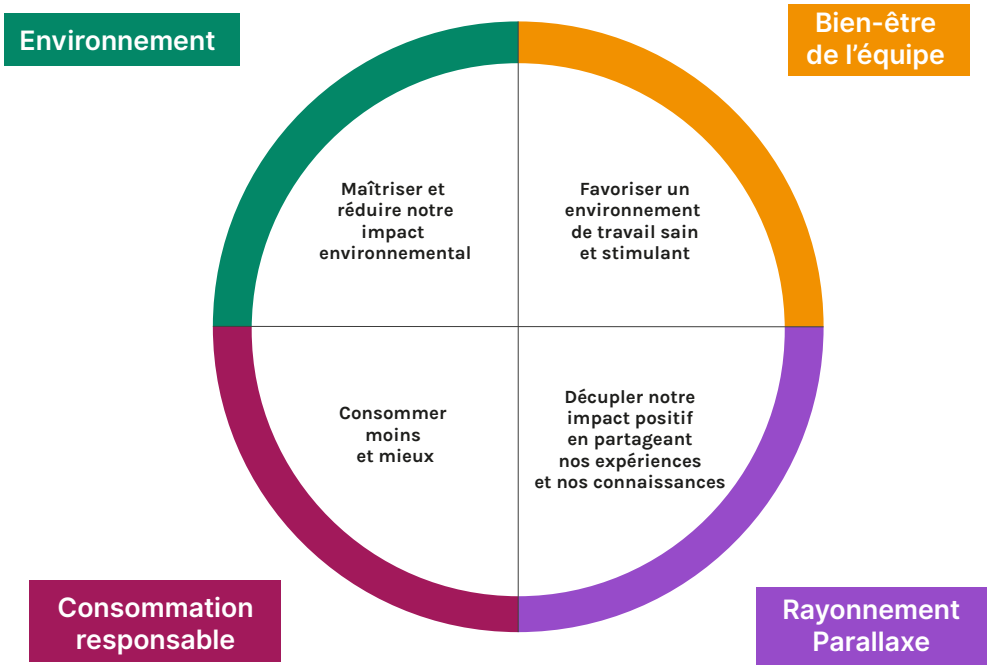

Environnement

La prise en compte de l'impact environnemental est cruciale pour développer et pérenniser notre cabinet tout en respectant les limites de la planète et l'objectif mondial de neutralité carbone de 2050.

Facteurs de durabilité :

- ***Management des émissions de GES[1]***
- ***Management de l'énergie***
- ***Mobilité bas carbone***
- ***Protection de la biodiversité***

[1] GES = gaz à effet de serre.

Consommation responsable

La consommation responsable nous engage à faire preuve de plus de responsabilités lors de nos achats de produits et services.

Facteurs de durabilité :

- ***Achats durables***
- ***Réduction des déchets***

Bien-être de l'équipe

Nous veillons au bien-être de l'équipe et la soutenons à tout instant de sa carrière en créant un environnement épanouissant et sécurisant pour tous.

Facteurs de durabilité :

- ***Collaboration et culture d'entreprise à impact***
- ***Développement des compétences***

Rayonnement Parallaxe

Nous voulons inspirer des changements positifs au-delà de notre cabinet, chez nos clients, chez nos partenaires et chez nos confrères, par le partage d'expériences, d'expertises et de connaissances.

Facteurs de durabilité :

- ***Communication aux parties prenantes***
- ***Mécénat de compétences***
- ***Actions de sensibilisation***

3.2 Notre feuille de route (nos ambitions)

Voici notre feuille de route. Elle résume nos enjeux prioritaires en matière de RSE. Les facteurs de durabilité sont identifiés pour chacun d'eux. Les objectifs sont chiffrés et datés.

	Facteur de durabilité	Objectif	Date cible
Environnement	***Management des émissions de GES***	Réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 10 % par rapport au niveau de 2019 (scope 1-2-3).	2021
		Réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport au niveau de 2019 (scope 1-2-3).	2025
		Améliorer la connaissance de notre empreinte carbone numérique et engager le dialogue avec nos fournisseurs de services informatiques afin de trouver de nouvelles pistes de réduction.	2023
		Mise à jour de notre Bilan Carbone® tous les 3 ans (par rapport à l'année de référence 2019).	2023
	Management de l'énergie	Faire un relevé des consommations du cabinet chaque année et en suivre l'évolution.	2021
		Baisser la température de 1°C dans nos bureaux et suivre l'impact sur la consommation.	2021
		Ouvrir le dialogue avec la copropriété afin de trouver des solutions pour diminuer la consommation énergétique.	2022
	Mobilité bas carbone	Collecter chaque année les données des déplacements de personnes en lien avec l'activité du cabinet.	2022
		Atteindre une part de 20 % des kilomètres parcourus grâce à une mobilité bas carbone (12 % en 2019).	2022
		Réaliser 1 jour de mobilité douce par personne et par semaine.	2021
		Effectuer un minimum de 80 jours de télétravail par personne et par an et réaliser un suivi.	2021
	Protection de la biodiversité	Installer le moteur de recherche Ecosia par défaut sur tous les ordinateurs.	2021
		Végétaliser le toit de nos bureaux et créer des aménagements favorables à la biodiversité.	2022
		Entreprendre au moins 1 action par an en faveur de la biodiversité.	2021

	Facteur de durabilité	Objectif	Date cible
Bien-être de l'équipe	***Collaboration et culture d'entreprise à impact***	Organiser au moins 1 activité team-building éco-responsable par année.	2021
		Créer un potager d'entreprise sur le toit du bureau.	2022
		Poursuivre l'activité de préparation de soupe au bureau en utilisant les légumes du potager.	2022
	Développer les compétences	Atteindre 250 heures de formation du personnel par année.	2021
Consommation responsable	***Achats durables***	100 % du papier consommé est issu du recyclage ou labellisé.	2022
		100 % des paiements en ligne du générateur de contrats seront faits via Stripe[2], ou une autre entreprise menant une stratégie climat dynamique.	2022
		Maximum 3 livraisons par an pour les fournisseurs principaux.	2021
	Réduction des déchets	0 % d'utilisation de bouteilles en plastique au bureau.	2021
		Trouver un partenaire afin de valoriser le matériel informatique dormant.	2022
Rayonnement Parallaxe	***Communication aux parties prenantes***	Rendre compte de nos progrès en publiant un rapport RSE au minimum après chaque mise à jour du Bilan Carbone®.	2023
		Dédier une page du site Internet à notre stratégie RSE.	2021
		Élaborer un plan de communication annuel de notre démarche durable.	2021
		Continuer à s'impliquer dans les actions de la Commission Environnement du Barreau de Liège-Huy.	2021
	Mécénat de compétences	Offrir 20 heures de consultance aux jeunes entrepreneurs du VentureLab.	2021
	Actions de sensibilisation	Entreprendre au moins 2 actions de sensibilisation aux enjeux climatiques et durables par année.	2021
		Mener au moins 1 action afin de partager les bienfaits du leadership situationnel dans les cabinets d'avocat avec les confrères.	2021

[2] Stripe développe une suite d'outils destinés aux paiements en ligne. L'entreprise mène une stratégie climat dynamique, pour elle-même et en collaboration avec ses clients, notamment via son programme Stripe Climate.

4
L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIF
Identifier, quantifier et réduire notre impact environnemental afin d'assurer la pérennité de notre cabinet dans un monde soutenable à l'horizon 2030 et neutre en carbone en 2050.

Pourquoi est-ce important ?

Les risques climatiques sont gravissimes. Le dérèglement climatique coûte déjà plus de 2 % du PIB belge par an en dégâts aux infrastructures, en perte de productivité ou en soins de santé notamment. L'urgence de la situation est prise en compte par le grand public et les entreprises – nos clients. Les millenials se mobilisent partout dans le monde et au sein même de notre profession. Les procès contre les États se multiplient avec succès : lisez les jugements des affaires Urgenda aux Pays-Bas, l'Affaire du Siècle en France et l'Affaire Climat-Klimaatzaak en Belgique.

Notre cabinet s'inscrit dans cette démarche et veut jouer son rôle, en équipe, avec nos clients et partenaires.

La conscience environnementale marquée de notre management n'est pas la seule motivation de notre stratégie durable. Notre démarche tend à adopter les 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Si tous les objectifs sont d'égale importance, l'atteinte de certains d'entre eux constitue un prérequis à la réalisation d'autres objectifs. Ainsi, les objectifs de protection de la biosphère sont indispensables à la construction d'une société et d'un développement économique durable. Comprenez par exemple, qu'il est fondamental de participer à l'émancipation des filles et des femmes, qui est un objectif transversal et s'applique à tous les autres, (ODD 5 - Égalité entre les sexes), dans les pays en voie de développement du Sud (ODD 1 - Éradication de la pauvreté) mais que les efforts seront inutiles si les effets du dérèglement climatique sur ces pays sont dévastateurs (ODD 13 - Lutte contre le changement climatique). Réduire notre impact environnemental est donc une priorité.

Quel est notre challenge ?

Notre vision est très claire : nous souhaitons devenir un cabinet d'avocats durable. Nous souhaitons devenir ce « bon exemple » qui inspirera d'autres cabinets et nos clients à améliorer à leur tour leurs pratiques. Préalablement, nous avons dû cerner précisément notre impact environnemental.

Le métier d'avocat ne produit aucun bien physique : il s'agit d'une activité de services. Dès lors, par où commencer ? À quoi devons-nous être attentifs pour réduire significativement nos émissions de gaz à effet de serre ? Quelles sont les bonnes décisions ? Devons-nous revoir l'utilisation du papier que les avocats « consomment » en grande quantité ? Est-ce le contenu de nos poubelles, même bien triées, qui pose problème ? Est-ce le chauffage de nos bureaux ou l'informatique croissante ? Comment identifier clairement les activités les plus néfastes pour le climat ?

Nous nous sommes fait accompagner par Smart2Circle, un cabinet de conseil liégeois spécialisé en stratégie durable et circulaire. Cette collaboration nous a permis d'entamer notre démarche environnementale sereinement et surtout professionnellement.

Le saviez-vous ?

En 2018, François Boden, fondateur du cabinet Parallaxe, retourne sur les bancs de l'université. À 55 ans, il réussit avec distinction une Maîtrise Spéciale en Management Environnemental à HEC Liège. Le sujet de son TFE est : « Réalisation d'un projet environnemental dans une PME. Approche managériale, réalisation d'un Bilan Carbone ©, actions en vue de la réduction des émissions de CO2e et objectif de « neutralité carbone » de l'entreprise ».

François Boden

Management des émissions de GES

OBJECTIF

Comprendre l'empreinte carbone du cabinet pour réduire efficacement nos émissions de gaz à effet de serre et participer à l'atteinte de l'objectif planétaire de neutralité carbone en 2050.

Notre premier Bilan Carbone® a été réalisé en 2020 par la société certifiée Smart2Circle. Grâce à cette méthode, nous avons traduit l'ensemble des activités de l'année 2019 en quantités de gaz à effet de serre rejetées dans l'atmosphère. Il s'agit de notre empreinte carbone de référence.

En 2019, nous avons émis l'équivalent de 91 tonnes de CO2, ce qui correspond à un peu plus de 7 tours de la Terre en voiture. Nous nous sommes ensuite concentrés sur la réduction de ce chiffre en définissant un plan d'action de réduction des activités les plus émettrices.

Pour notre cabinet, ce sont les déplacements de personnes qui représentent le poste le plus émetteur. La Justice, les plaidoiries, les expertises, les rendez-vous extérieurs ainsi que ceux des clients engendrent plus d'un tiers de nos émissions. Sans grande surprise, la voiture représente près de 90 % des émissions de gaz à effet de serre. Le détail de notre empreinte carbone montre que les déplacements du domicile au lieu de travail sont les plus impactants puisqu'ils engendrent 22 % des émissions en 2019. Viennent ensuite les achats et la consommation énergétique de nos bureaux. Ces deux postes représentent 34 % et 28 % du total des émissions du cabinet en 2019. Pour les achats, nous avons appris avec surprise que notre consommation de papier ne représentait qu'une part infirme de nos émissions : moins d'1 % ! C'est en réalité notre consommation de services informatiques, responsable de 14 % des émissions du cabinet, qui est la plus néfaste pour le climat. À eux seuls, ces trois postes (déplacements, achats et énergie) représentent 97 % de nos émissions. Grâce à ce premier Bilan Carbone®, nous savons désormais où concentrer nos efforts pour devenir un cabinet d'avocats « bas carbone ».

Réaliser le « bilan carbone » de son entreprise, ça veut dire quoi exactement ?

Toute entreprise qui souhaite entamer une stratégie climat ambitieuse doit analyser son propre impact sur le climat, c'est-à-dire analyser les émissions de gaz à effet de serre qu'elle génère par ses activités. La première étape pour l'entreprise est donc de mesurer ses émissions. Cette méthode fonctionne par phases. Il faut tout d'abord « dresser la cartographie des flux », c'est-à-dire répertorier toutes les activités du cabinet. Il faut ensuite quantifier chaque activité. Par exemple, la consommation d'électricité sera quantifiée en kWh et, les déplacements, en litres de diesel consommés ou en kilomètres parcourus. Enfin, on obtient les émissions de gaz à effet de serre associées(*) en utilisant des facteurs de conversion. Ce processus permet à l'entreprise de chiffrer son impact et d'identifier les activités les plus néfastes pour le climat. Notre cabinet a désormais les clés pour prendre les bonnes décisions afin de réduire efficacement ses émissions.

La méthode Bilan Carbone® est un véritable gage de qualité. Développée en France par l'ADEME, cette méthode est compatible avec le GHG Protocol et l'ISO 14064 et elle fait partie les plus exigeantes.

(*)Il existe sept gaz à effet de serre principaux mais pour simplifier la mesure et pour permettre de comparer, on prend le gaz carbonique (CO2) comme référence et on exprime les émissions de gaz à effet de serre en tonnes équivalent CO2.

Tonnes de CO2eq

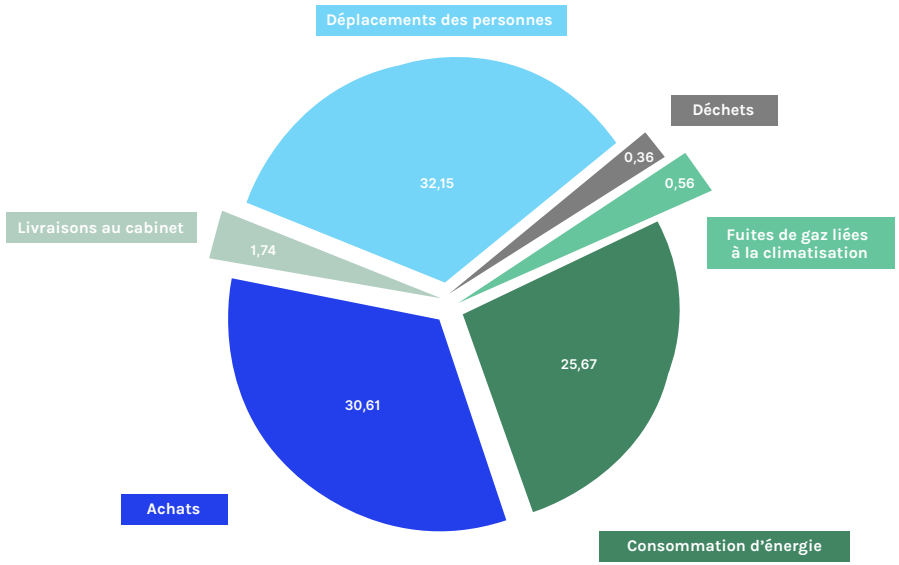

Quelles sont nos cibles ?

- *Réduire nos émissions de gaz à effet de serre du scope 1, 2 et 3 de 10 % par rapport au niveau de 2019 à l'horizon 2021.*
- *Réduire nos émissions de gaz à effet de serre du scope 1, 2 et 3 de 20 % par rapport au niveau de 2019 à l'horizon 2025.*
- *D'ici 2022, améliorer la connaissance de notre empreinte carbone numérique et engager le dialogue avec nos fournisseurs de services informatiques afin de trouver des pistes de réduction des émissions.*
- *Mise à jour de notre Bilan Carbone® tous les 3 ans par rapport à notre année de référence 2019.*

Management de l'énergie

OBJECTIF

Le volet énergétique représente 28 % de nos émissions de gaz à effet de serre ; c'est le 3ème poste après les déplacements et les achats. Notre objectif est de suivre nos consommations énergétiques, de les réduire et de les optimiser.

Quelles sont nos cibles ?

- *Faire un relevé des consommations du cabinet chaque année et suivre leur évolution.*
- *Baisser la température de 1 degré dans nos bureaux et suivre l'impact sur la consommation.*
- *D'ici 2022, ouvrir le dialogue avec la copropriété afin de chercher ensemble des solutions pour diminuer la consommation énergétique.*

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

Mobilité bas carbone

OBJECTIF

Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à nos déplacements et contribuer au développement d'une mobilité durable et qualitative dans nos villes.

Les déplacements liés à notre activité constituent le poste le plus important de nos émissions. Il représente 35 % des émissions. Se déplacer est aussi un enjeu de société majeur. Nous agissons sur deux leviers : en réduisant le besoin de mobilité et en promouvant la mobilité bas carbone.

Pour réduire nos besoins de mobilité, nous favorisons le télétravail et, dans la mesure du possible, favorisons les rendez-vous professionnels en visioconférence. En effet, si le numérique a un impact certain, nous savons maintenant, grâce au Bilan Carbone®, qu'un déplacement en voiture est, en fait, beaucoup plus polluant.

Réunion en visioconférence
(3h)
0,45 kg de CO2e
(scénario optimiste)

Un aller retour Liège-Bruxelles
(200 km)
35 kg de CO2e, *77 fois plus !*

Quelles sont nos cibles ?

- *D'ici 2022, atteindre une part de 20 % des kilomètres parcourus par les collaborateurs via une mobilité bas carbone.*
- *Réaliser 1 jour de mobilité douce par collaborateur par semaine.*
- *Effectuer un minimum de 80 jours de télétravail par collaborateur par an.*
- *D'ici 2022, mettre en place un système pour collecter chaque année les données des déplacements de personnes en lien avec l'activité du cabinet.*

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

Protection de la biodiversité

OBJECTIF

Nous souhaitons protéger la biodiversité. La toiture du cabinet sera végétalisée. Notre contribution carbone[3] sera réalisée en partenariat avec PlantC, société belge d'ingénieurs agronomes qui développe notamment l'agroforesterie.

Quelles sont nos cibles ?

- *Installer le moteur de recherche Ecosia par défaut sur tous les ordinateurs.*
- *D'ici 2022, végétaliser le toit de nos bureaux avec des aménagements en faveur de la biodiversité.*
- *Entreprendre au moins 1 action par an en faveur de la biodiversité.*

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

15 VIE TERRESTRE

PlantC

PlantC, accélérons la transition rurale

PlantC est la première interface entre les entreprises et les citoyens désireux de contribuer à la transition des campagnes en finançant des infrastructures durables, locales et productives : taillis, haies, aménagements agroforestiers, miscanthus, vergers, etc. PlantC s'est associée avec la Société Royale Forestière de Belgique, afin de soutenir le reboisement de la forêt.

S'agissant de la contribution carbone, pour chaque projet, la quantité de carbone séquestrée par la plantation est évaluée. PlantC s'efforce ensuite de proposer des parts de contribution traduites en tonnes de carbone, en mètres haie, en nombre d'arbres, etc.

www.plantc.be

3 La contribution carbone consiste à financer des projets permettant d'éviter des émissions de gaz à effet de serre (par exemple, des projets d'énergie renouvelable qui évitent le recours aux énergies fossiles) ou de capter du CO2 (par exemple, des projets de reforestation). Ce financement est généralement réalisé à hauteur des « émissions résiduelles » de l'entreprise : de la même façon qu'un humain ne peut pas peser 0 kg après un régime, il est impossible pour une entreprise d'émettre 0 émission même après avoir exécuté son plan d'action de réduction. La contribution carbone permet avant tout une solidarité mondiale dans l'atteinte de la neutralité carbone en 2050.

5
LE BIEN-ÊTRE DE L'ÉQUIPE

OBJECTIF

Permettre à chaque collaborateur·trice·s de s'épanouir dans son environnement de travail, de se sentir en confiance et de se développer.

Pourquoi est-ce important ?

Depuis plus de 10 ans, nous nous sommes fait accompagner par Anne-France Wéry qui prône « l'hédo-performance® ». (https://pre-face.be/anne-france-wery) Notre credo est : « Je ne fais bien mon travail que si mon travail me fait du bien ». Depuis toujours, nous accordons une grande importance au bien-être au travail ainsi qu'à nos relations personnelles au sein du cabinet.

Au fil des années, nous ne cessons d'améliorer nos relations personnelles : entretiens d'écoute, bilans de personnalité, sensibilisation au « triangle dramatique » et leadership situationnel, « Pyramide de Maslow », avantages CCT90, feedback et débriefing, bienveillance dans l'échec, nouveaux apprentissages et formations diverses (à l'assertivité, à la prise de parole en public, à l'accueil en entreprise, …), félicitations et remerciements du travail bien fait, confiance et autonomie sans contrôle. La qualité du travail d'équipe est décuplée. Le management lutte contre le « burn out », le « bore out » et, depuis la crise du COVID le « team-out ». (https://mentallyfit.global/fr)

Quel est notre challenge ?

Le monde des avocats, et de la Justice en général, est relativement conservateur. Peu de confrères se remettent en question et très peu « sentent ce qui commence ». Notre métier requiert une intégrité absolue et le respect scrupuleux de la loi et de la déontologie. Il ne s'agit ni de freins ni d'obstacles. Nous estimons qu'en 2021, un avocat doit aussi « adopter les postures managériales de son temps », comprendre plus que jamais les attentes de ses clients en termes de coûts, de délais et de résultats. Il doit utiliser les « legals techs » et doit aussi « plaider ...pour la planète ». « Nemo censetur ignorare legem ..de la Nature ».

Le saviez-vous ?

François Boden est membre de l'APM, Association Progrès du Management depuis 2007. (www.apm.fr). Il reçoit tous les mois les enseignements d'experts qui, souvent, ont 3, 4 ou 10 ans d'avance. C'est en 2011 que lui est enseigné le 4ème rapport du GIEC et la méthode Bilan Carbone®. La graine était plantée !

Les secrétaires du cabinet ne sont plus de simples « dactylos » mais de véritables partenaires pour les avocat·e·s : libérer leurs talents et leur potentiel renforce la solidité et la performance globale du cabinet. Nous nous employons à augmenter leurs compétences avec bienveillance et rigueur. Plusieurs contentieux sont gérés par les secrétaires en parfaite confiance et autonomie avec leurs alter-égo de l'entreprise-cliente. De la sorte, les avocat·e·s se concentrent davantage sur la plus-value du métier : défendre les intérêts du clients, établir la meilleure stratégie, négocier efficacement.

Collaboration et culture d'entreprise à impact

OBJECTIF

Impliquer chaque collaborateur dans la construction de notre stratégie RSE, encourager et capitaliser sur les idées tous, créer des liens entre collègues.

Nous avons présenté les résultats du Bilan Carbone® à l'ensemble de l'équipe au mois de mai 2020. Nous avions alors une vue claire et chiffrée de notre empreinte carbone. L'étape suivante consistait à prendre les premiers engagements en faveur du climat. Nous avons fait ce travail collectivement. Toute l'équipe a réfléchi à la question et a fixé – collégialement – les objectifs de réduction de gaz à effet de serre pour les cinq prochaines années. Décider ensemble est gage de réussite et de pérennité.

Une fois les engagements solidement encadrés, nous avons imaginé des solutions créatives. La question était simple : comment réduire notre impact environnemental ? Comment maximiser notre impact sociétal et transformer le Cabinet Parallaxe en un modèle de durabilité et de circularité capable d'inspirer la profession ? Comment aller au bout de nos intentions et, surtout, comment y aller ensemble ? La réponse coule de source : en équipe !

En juillet 2020, nous avons organisé deux ateliers collaboratifs, conçus et animés par notre partenaire Smart2Circle. Ces ateliers ont mobilisé l'intelligence et la créativité du groupe. Pendant une journée entière, nous avons « brainstormé » ludiquement et concrètement.

Chaque atelier débutait par une sensibilisation aux enjeux énergie-climat. L'objectif était de transmettre à notre personnel les clés de lecture nécessaires à la compréhension du dérèglement climatique. À l'issue de la formation, tous étaient équipés pour comprendre les enjeux actuels et gonflés à bloc pour la partie pratique.

Tous les collaborateur·trices du cabinet ont ensuite été invités à se creuser les méninges durant deux sessions de brainstorming participatif grâce au jeu « business model canvas de l'économie circulaire » (®Circulab) avec comme seule et unique règle : le respect et l'ouverture face aux idées des autres (et face à leurs propres idées). Nous étions devenus des mages et magiciennes capables de tout réaliser !

La qualité des échanges et la belle énergie de l'équipe nous ont donné 100 idées pour rendre le cabinet plus durable. Nous avons retenu celles qui correspondaient le plus à notre vision de cabinet d'avocats « bas carbone ».

Quelles sont nos cibles ?

- *Organiser au moins 1 activité team-building éco-responsable par année.*
- *Poursuivre l'activité de préparation de soupe au bureau en utilisant les légumes du potager.*

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Développement des compétences

OBJECTIF

Contribuer à la pérennité du cabinet et à l'épanouissement au travail grâce au développement intellectuel, au perfectionnement et à l'acquisition de compétences pour tous.

Au fil des années, de nombreuses formations ont été dispensées à l'équipe : de l'assertivité à l'utilisation d'outils informatiques innovants, en passant par « l'orientation client » ou le « farming », l'empathie et les cours de langue – anglais et néerlandais. Nous assurons également – dans le cadre de notre déontologie – le besoin de formation continue de nos avocat·e·s, tant dans les matières juridiques que non juridiques.

Comme exposé précédemment, nous avons profité des ateliers collaboratifs organisés à la suite du Bilan Carbone® pour former notre personnel aux enjeux énergie-climat. L'objectif de la formation était d'expliquer le « système-terre » et son dérèglement climatique.

Les notions principales ont été expliquées avec pédagogie, par des chiffres, par de la vulgarisation scientifique et par de nombreux exemples issus de l'actualité.

Quelles sont nos cibles ?

- *Atteindre 250 heures de formation du personnel (tous domaine confondu) par année.*

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Témoignages des collaborateurs de Parallaxe

Au début, quand Maître Boden nous a parlé de la décarbonation du bureau, j'étais perplexe. Je me demandais ce que nous – cabinet d'avocats – pouvions mettre en place pour réduire notre empreinte carbone alors que nous sommes un domaine de « services » et non de « production », je me posais beaucoup de questions. Après la première présentation et les ateliers participatifs de Smart2Circle, j'ai compris les réels enjeux du réchauffement climatique qui jusque-là restaient abstraits à mes yeux et la façon dont nous allions pouvoir « participer à l'effort de guerre ». Je me réjouis d'être dans une équipe dynamique, motivée et portée par les mêmes valeurs et les mêmes projets fédérateurs (potager sur le toit, ...) pour l'avenir. Cette démarche est d'autant plus motivante que nous pourrons en transposer certains aspects à titre personnel. En bref, soyons bons avec la planète, elle nous le rendra, montrons l'exemple.

Damien LIBERT - Secrétaire

Pour ma part, je ne retiens que des points positifs de l'atelier auquel nous avons participé en juillet. Au début, j'y suis allée en mode « touriste » car je ne me sentais pas spécialement concernée. Bien sûr, j'avais déjà entendu parler du fait que la planète n'allait pas bien mais je ne m'intéressais pas spécialement aux détails... Et puis, un jour, j'ai réellement écouté et compris. Selon le proverbe « L'union fait la force » mais j'ai surtout compris que chacun(e) d'entre nous peut s'améliorer et faire en sorte que les choses changent. J'ai moi-même changé certaines choses de mon quotidien pour être plus éco-responsable comme faire attention à mes déchets, à mes achats, diminuer ma consommation d'énergie ou de plastique. On a aussi installé un compost à la maison. Je suis reconnaissante à l'équipe de Smart2Circle de m'avoir ouvert les yeux !

Sylvia MAZZONI - Secrétaire

Monter sur la balance ? En voilà une drôle d'idée... Pour qui, pourquoi, et pour quoi faire ? Et bien, pour mesurer, tout simplement. Militante convaincue mais pas toujours convaincante, la décarbonation de notre petite entreprise me semblait être utile et nécessaire. Alors, sommes-nous trop lourds ? On n'en fait jamais assez pour prendre soin de notre belle planète. Chacun sa bonne conscience et ses petits paradoxes... Alors, nous, comment allons-nous faire pour être efficaces ? Stéphanie Fellen et ses collaborateurs nous ont ouvert la voie, à nous de la suivre. On s'observe, on réfléchit et on met en œuvre un projet à la fois, histoire de ne pas s'égarer. Mon énergie sera canalisée pour mettre en œuvre notre projet de « potager sur le toit » avec le concours d'un professionnel et les membres de l'équipe disponibles. On commence petit, et on avance, un pas après l'autre. Et ainsi de suite pour faire baisser le poids de notre empreinte carbone. Et des projets positifs, il y en aura toujours !

Cécile ALTMANN - Secrétaire

« De ces ateliers, je ne tire que du positif et j'en suis ressortie pleine d'espoir. Bien que nous n'ignorions pas les problèmes occasionnés par le réchauffement climatique, ces ateliers en les ciblant, nous donnent l'envie de croire que l'on peut inverser la courbe ou du moins la ralentir si chacun d'entre nous fournit des efforts (tels que ceux proposés par les spécialistes, par divers groupes de personnes, des cultivateurs, ... ou tout simplement par nous). Je suis très contente de savoir que nous étions sur la bonne voie quant au Bilan Carbone de notre entreprise et qu'on peut encore l'améliorer de diverses manières. Je suis aussi très fière de faire partie de cette équipe qui a conscience de la situation et qui est prête à mettre tout en œuvre pour le bien-être de notre planète et la nôtre. »

Ingrid LAFFINEUSE - Secrétaire

6
LA CONSOMMATION RESPONSABLE

OBJECTIF
Acheter de manière responsable, diminuer notre production de déchets et collaborer avec nos fournisseurs pour réduire l'impact environnemental global de nos achats.

Pourquoi est-ce important ?

Il existe une obligation pour les grandes entreprises françaises de réaliser un bilan carbone. Cette obligation n'existe pas encore en Belgique. Ces grandes entreprises ne doivent toutefois comptabiliser que leurs émissions des Scope 1 et 2. Nous sommes allés plus loin et avons comptabilisé le Scope 3.

Notre choix est pertinent : ce sont les émissions de gaz à effet de serre du Scope 3 qui sont les plus significatives. Nos déplacements et nos achats représentent ainsi près de 70 % de notre empreinte carbone (avec environ 35 % par poste). Sans cette analyse « Scope 3 », nous n'aurions pas pris les bonnes décisions d'achats ni de mobilité.

Quel est notre challenge ?

Nous devons collaborer davantage avec nos prestataires informatiques. Notre cabinet se « digitalise » sans cesse. Les activités de nos clients aussi. Nos pratiques et notre vision de cabinet décarboné doivent rester cohérentes. Dans un monde digitalisé, l'impact carbone du secteur numérique doit être maîtrisé, compris et amélioré. La question est actuelle et les publications sont nombreuses. Nous avons interrogé nos partenaires / fournisseurs informatiques. L'un d'entre eux, le plus important, réalise son Bilan Carbone® régulièrement, d'autres ne connaissent pas son existence… Les dialogues sont entamés. Nous avons un rôle d'accompagnement vis-à-vis d'eux et nous avons signé la Charte Numérique Responsable et affichons l'engagement du cabinet pour « un numérique plus respectueux de l'environnement, plus éthique et plus inclusif ». (https://charte.institutnr.org)

Le saviez-vous ?

En 2019, nous avons consommé environ 650 kg de papier, qu'il s'agisse de l'impression de documents ou de courrier postal. 650 kg de papier neuf, c'est 12 arbres coupés et 494.000 litres d'eau consommés.

4 Les Scopes 1 et 2 comprennent uniquement émissions de gaz à effet de serre issues des consommations énergétiques des flottes de véhicules possédées par l'entreprise, des consommations énergétiques directes (électricité, vapeur, froid et combustibles fossiles) intervenant au sein des bâtiments de l'entreprise, ainsi que les émissions fugitives et de process liées à l'activité de l'entreprise.

Achats durables

OBJECTIF
Élaborer une Charte Achats Responsables pour le cabinet, privilégier le matériel d'occasion, acheter moins et mieux, maîtriser les livraisons.

Quelles sont nos cibles ?

- *D'ici 2022, 100 % du papier consommé est issu du recyclage ou labellisé.*
- *D'ici 2022, 100 % des paiements en ligne sont traités via la solution Stripe.*
- *Grouper les commandes afin de réduire les livraisons à maximum 3 par an pour les fournisseurs principaux.*

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Réduction des déchets

OBJECTIF
Réduire le volume de nos déchets et collaborer avec des partenaires locaux afin de valoriser nos objets en fin de vie (numérique principalement).

Quelles sont nos cibles ?

- *0 % d'utilisation de bouteilles en plastique au bureau.*
- *D'ici 2022, trouver un partenaire afin de valoriser le matériel informatique dormant.*

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

7
LE RAYONNEMENT

OBJECTIF
Communiquer notre stratégie durable au plus grand nombre et sensibiliser notre écosystème pour inciter d'autres entreprises à se transformer à leur tour.

Pourquoi est-ce important ?

Comme annoncé dans notre éditorial, le temps n'est plus aux poncifs du réchauffement climatique. Le temps est à l'action. Malheureusement, peu de gens connaissent le « système-terre » ou le « cycle du carbone » ou le « cycle de l'eau ». Nul ne sait par où commencer. Le législateur et le politique sont très en retard et la population n'est pas instruite. Or le temps presse. Pour le seul réchauffement climatique, un premier palier de réduction des émissions de gaz à effet serre doit être atteint dans 10 ans[5]. Le « chantier » de la protection de la biodiversité est au point mort. Les pionniers doivent donc partager leurs connaissances et leurs expériences.

Les PME constituent l'essentiel de la clientèle de PARALLAXE. Elles sont les véritables vecteurs de changement. Une PME peut prendre des décisions rapides qui auront un impact immédiat sur l'économie, sur les transports et les approvisionnements, et, par voie de conséquence, sur les émissions de gaz à effet de serre et l'appauvrissement de la biodiversité. En Belgique, 99 % des entreprises sont des PME ; il en va de même à l'échelle européenne. Ce sont les PME, « tribus agiles, volontaires et efficaces », qui poseront les actes de transformation de nos économies, de façon volontaire ou …contrainte pour celles qui ne comprennent pas ce qui se trame.

Notre cabinet est une PME qui peut avoir un impact sur ses centaines de clients. Nous pouvons également partager avec nos confrères qui, eux aussi, ont des centaines de clients. Nos collaborateur·trices, nos stagiaires, nos d'étudiant·e·s en droit seront nos meilleurs ambassadeurs. Si, par nos actions, nous montrons qu'un petit cabinet d'avocats de 13 personnes peut contribuer à la neutralité carbone en 2050 ou à la réalisation des 17 Objectifs de Développement Durable en 2030, nous « essaimerons » et le cercle vertueux sera enclenché.

Quel est notre challenge ?

Nous voulons partager notre expérience et transmettre notre motivation au sein de la profession, avec pédagogie et humilité, dans un secteur auquel nul ne pense à propos des enjeux climatiques et sociétaux. Nos cabinets sont pourtant en contact avec des centaines d'entreprises-clientes qui doivent aussi « faire leur part ». Notre défi est de vulgariser notre démarche environnementale, de mobiliser nos confrères et clients pour créer une dynamique positive.

Le saviez-vous ?

Début 2021, Le cabinet PARALLAXE participe à la troisième saison du programme KEEP d'Engine (anc. Creative Wallonia). Ce programme vise à équiper les start-ups et les PME d'outils et de méthodes innovantes pour faire face efficacement à la crise sanitaire et à ses conséquences. La programmation repose sur trois piliers : KEEP - BUSINESS ON : Maintenir une activité économique malgré les mesures de confinement, KEEP - ADAPTING : Adapter son business model aux nouvelles réalités, KEEP - YOUR TEAM HAPPY : Gérer ses ressources humaines efficacement. Nous avons donné une conférence – un webinaire – « Le bilan carbone comme outil de votre transition durable pour votre PME » qui s'inscrivait dans le second pilier du programme. Elle a été suivie par plus de 40 personnes : une première expérience encourageante ! Le webinaire est ici : *https://vimeo.com/showcase/8821268.*

5 En 2020, les 27 pays de l'Union européenne ont décidé d'une baisse nette de leurs émissions « d'au moins 55 % » d'ici à 2030 par rapport au niveau de 1990, contre - 40 % précédemment, afin d'atteindre en 2050 la neutralité carbone.

Communication aux parties prenantes

OBJECTIF
Augmenter la visibilité de la démarche durable de notre cabinet auprès de ses parties prenantes et rendre compte des progrès réalisés de façon transparente.

En 2019, l'Ordre des avocats du Barreau de Liège-Huy a créé une nouvelle commission à l'initiative de Maître Amélie Adam : la Commission Environnement. Cette commission, unique en Belgique, rassemble une quinzaine de jeunes avocat·e·s liégeois·e·s. Elle a pour objectifs de sensibiliser les professionnels du droit à la question climatique mais aussi de faciliter la transition durable des avocats. François Boden est membre de la Commission environnement.

La Commission environnement a entamé ses actions de sensibilisation en 2020 en organisant ses premières conférences digitales malgré la crise sanitaire :

Le 7 mai 2020 : « Les changements climatiques : démêlons le vrai du faux », une conférence digitale donnée par Sébastien Doutreloup, climatologue et Docteur en sciences à l'origine du laboratoire de climatologie de l'Université de Liège.

Le 15 mai 2020 : « Quand on ne sait pas ce que l'on va devenir, on peut décider ce que l'on veut être ! Une introduction à l'économie symbiotique », une conférence digitale donnée par Isabelle Delannoy, ingénieure et environnementaliste française. Elle est l'auteure du livre « L'économie symbiotique : Régénérer la planète, l'économie et la société » (2017) et coscénariste du film « Home » avec Yann Arthus Bertrand (2009).

Le 6 octobre 2020 : « Passez facilement et concrètement votre cabinet au paperless », un atelier pratique organisé conjointement avec la Commission Innovation.

Le 12 novembre 2020 : « Le droit, un outil à la rescousse du climat ? », une conférence en ligne donnée par Noé Lecocq, chargé de mission au sein d'Inter-Environnement Wallonie (IEW).

le 13 mai 2021 : « Les affaires climat » dans le cadre du festival Nourrir Liège. Le point sur les procédures judiciaires qui visent à mettre les États face à leurs responsabilités en matière de climat.

Quelles sont nos cibles ?

- *Rendre compte de nos progrès à chaque actualisation de notre Bilan Carbone® en publiant un rapport RSE.*
- *Dédier une page du site Internet à la communication de notre stratégie RSE.*
- *Élaborer un plan de communication de notre démarche durable chaque année.*
- *Continuer à nous impliquer dans les actions de la Commission Environnement.*

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Mécénat de compétences

OBJECTIF
Mettre nos compétences et nos expertises au service de la redynamisation de l'économie locale et de la jeune génération.

L'entrepreneuriat est l'une de nos valeurs. Il est dans notre ADN. Nous voulons partager nos expériences et donner un coup de pouce à la jeune génération de notre région.

Nous avons choisi d'offrir 20 heures de notre temps aux jeunes entrepreneur·e·s accompagné·e.s par le VentureLab, un incubateur de start-ups liégeois destiné aux étudiant·e·s et jeunes diplômé·e·s. En rejoignant le réseau d'expert·e·s du VentureLab, nous permettons aux jeunes porteurs et porteuses de projet de nous consulter gratuitement pour toute question relatives à nos matières préférentielles à raison de 20 heures par année.

Les aspirations durables du VentureLab croissent sans cesse depuis son inauguration en 2014. Cette collaboration et première expérience « pro bono » s'inscrit donc parfaitement dans notre démarche environnementale.

Pro bono est l'abréviation de la locution latine pro bono publico, signifiant « pour le bien public ». Le pro bono désigne aujourd'hui la pratique de professionnels offrant leurs compétences gratuitement dans le cadre d'initiatives d'intérêt général. Il s'agit donc du bénévolat des professionnels, aussi connu sous le nom de « mécénat de compétences ».

Quelles sont nos cibles ?

- *Offrir 20 heures de consultance aux jeunes entrepreneurs du VentureLab.*

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Actions de sensibilisation

OBJECTIF
Favoriser les comportements durables des individus et des entreprises grâce au partage d'expériences et de bonnes pratiques.

En 2020, François Boden, avocat associé du cabinet Parallaxe, a participé au podcast Business Impact. Ce podcast s'adresse à toute entreprise désireuse de se lancer dans une démarche durable. Stéphanie Fellen, l'entrepreneure auteure de ce podcast, interviewe les entrepreneurs et les invite à partager leur vision de la durabilité, leurs conseils et leurs pratiques.

Pour découvrir l'intervention de François Boden, écoutez le podcast #4 de Business Impact : https://smartlink.ausha.co/business-impact

BUSINESS IMPACT

Quelles sont nos cibles ?

- *Entreprendre au moins 2 actions de sensibilisation aux enjeux climatiques et durables par année.*
- *Mener au moins 1 action afin de partager avec les confrères les bienfaits du leadership situationnel dans les cabinets d'avocats.*

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

parallaxe
cabinet d'avocats

www.parallaxe-avocats.be
fb@parallaxe-avocats.be